

DÉLIBÉRATION N°20260428_06**CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 19h45, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 22 avril 2026.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

Mme Sophie PIFFARELLY, M. Cyril LONGUÉPÉE, Mme Catherine JUAN, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Aimé LONGUÉPÉE, M. Salah KRIMAT - Adjointes au Maire

M. James BEL, Mme Aurore DJOUMER, Mme Véronique GARCIA, Mme Nathalie GERVAIS, M. Abdoul KANE, M. Wouassim LAJILI, M. Lionel LOURDIN, M. Jean LORENZO, Mme Rahma M'TIR, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, Mme Leïla ZENATI – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

M. Mehdi BOUMENJEL donne pouvoir à Mme Leïla ZENATI
M. Xavier GIRARD donne pouvoir à M. Lionel LOURDIN
Mme Chanrotana HUN donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU

Étaient absents :

Mme Sandrine DEBEAUSSE, Mme Ingrid VASSEUR.

Mme Aurore DJOUMER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°06 : BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2311-1 et L.5217-10-6 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal ;

Vu la loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 ;

Vu la délibération n°20260413-05 du 13 avril 2026 au Débat d'Orientation Budgétaire ;

Vu la Commission Finances du 15 avril 2026 sur le projet de budget 2026 ;

Vu la délibération n°20260428_04 du 28 avril 2026 de reprise des résultats de fin 2025 par anticipation ;

Vu la maquette budgétaire du budget primitif de la ville de Coignières ;

Considérant que le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité ;

Considérant que les collectivités locales sont dans l'obligation de voter un budget primitif qui représente de manière exhaustive l'ensemble des dépenses au cours de l'exercice, en fonctionnement comme en investissement ;

Considérant le vote intervenu à cette même séance pour la reprise par anticipation des résultats de fin 2025, et des reports d'investissement pour l'élaboration du budget 2026 ;

Considérant que la balance générale et équilibrée du budget primitif pour l'exercice 2026 se présente comme suit ;

BP 2026	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL en €	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	11 482 485	11 081 735.89	2 383 633.66	3 812 157.11	13 866 118.66	14 893 893
Opérations d'ordre	15 805	1 866 401.12	1 866 401.12	15 805	1 882 206.12	1 882 206.12
Résultats de clôture N-1	1 449 847.01			422 072.67	1 449 847.01	422 072.67
TOTAL	12 948 137.01	12 948 137.01	4 250 034.78	4 250 034.78	17 198 171.79	17 198 171.79

Considérant que le budget primitif regroupe à la fois tous les crédits de dépenses de la collectivité nécessaires au bon fonctionnement des services pour une année civile, les charges de personnel, les dépenses pour les projets d'investissement envisagés par la collectivité, ainsi que toutes les recettes provenant de la fiscalité, des dotations, des subventions et autres produits qui viendront financer ces dépenses au regard du principe fondamental d'élaboration d'un budget équilibré ;

Après avoir entendu l'exposé de Mme Eve MOUTTOU, rapporteur,

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 23 voix pour et 2 voix contre (*M. Lionel LOURDIN en son nom et en celui de M. Xavier GIRARD*),

ARTICLE 1 – APPROUVE le budget primitif par nature et chapitre pour l'exercice 2026 tel qu'il lui est présenté.

ARTICLE 2 – AUTORISE comme l'Instruction Budgétaire et Comptable M57 le permet, et en vertu du Règlement Budgétaire et Financier adopté par la commune, à opérer des virements de crédit de chapitres à chapitres au sein d'une même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section (hors Frais de personnel).

Le Maire,
Didier FISCHER

Vice-président de la C.A. de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE



BUDGET PRIMITIF 2026

Commune



Conseil Municipal du mardi 28 avril 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de COIGNIERES
Commune

Numéro SIRET : 21780168700096

Poste comptable : Service de Gestion Comptable de Saint-Quentin en Yvelines

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE



3 I - INFORMATIONS GENERALES COMMUNE

- 4 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- 5 B - Modalités de vote du budget primitif de la commune
- 6 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
- 7 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- 8 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

9 II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

- 10 A - Vue d'ensemble - Vote et reports
- 11 B1 - Présentation des AP votées
- 12 B2 - Présentation des AE votées
- 13 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement
- 15 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement
- 17 D1 - Balance générale - Dépenses
- 18 D2 - Balance générale - Recettes

20 III - VOTE DU BUDGET COMMUNE

- 21 A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- 25 A1 - Section d'investissement - Dépenses - détail par article
- 28 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
- 29 A2.2 Section d'investissement - Dépenses - Détail opérations d'équipement gérées en AP
- 30 A2.3 Section d'investissement - Dépenses - Détail opérations d'équipement gérées hors AP
- 36 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
- 38 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- 40 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
- 45 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

48 IV- ANNEXES DE LA COMMUNE

49 A - Présentation croisée

- 49 A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble
 - A1.01 - Opérations non ventilables - **sans objet**
 - A1.900 - Fonction 0 - Services généraux - **sans objet**
 - A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens - **sans objet**
 - A1.901 - Fonction 1 - Sécurité - **sans objet**
 - A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage - **sans objet**
 - A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs - **sans objet**
 - A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) - **sans objet**
 - A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA - **sans objet**
 - A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat - **sans objet**
 - A1.906 - Fonction 6 - Action économique - **sans objet**
 - A1.907 - Fonction 7 - Environnement - **sans objet**
 - A1.908 - Fonction 8 - Transports - **sans objet**
- 51 A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
 - A2.01 - Opérations non ventilables - **sans objet**
 - A2.930 - Fonction 0 - Services généraux - **sans objet**
 - A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens - **sans objet**
 - A2.931 - Fonction 1 - Sécurité - **sans objet**
 - A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

- A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs - **sans objet**
- A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA) - **sans objet**
- A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA - **sans objet**
- A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI- **sans objet**
- A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat - **sans objet**
- A2.936 - Fonction 6 - Action économique - **sans objet**
- A2.937 - Fonction 7 - Environnement - **sans objet**
- A2.938 - Fonction 8 - Transports - **sans objet**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
 Reçu en préfecture le 29/04/2026
 Publié le
 Régularisation de l'avis S²LOW
 ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE

53 B - Annexes patrimoniales

- 53 B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de Trésorerie
- 54 B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- 58 B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- 59 B1.4 - Etat de la dette - typologie de la répartition de l'encours
- 60 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- 61 B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- 62 B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- 63 B2 - Méthode utilisée pour les amortissements
- 64 B3.1 - Etat des provisions constituées
- 66 B3.2 - Etalement des provisions
- 67 B4 - Etat des charges transférées
- 68 B5 - Détail des opérations pour compte de tiers
- 69 B6 - Prêt
- 70 B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés
- 71 B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus
- 72 B7.3 - Etat des emprunts garantis
- 73 B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis
- 74 B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail
- 75 B7.6 - Etat des marchés de partenariat
- 76 B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale
- 77 B7.8 - Autres engagements donnés
- 78 B7.9 - Autres engagements reçus
- 80 B8 - Subventions versées
- 83 B9 - Etat du personnel
- 87 B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
 - B11.1 - Liste des organismes de regroupement - **sans objet**
- 88 B11.2 - Liste des établissements publics créés
 - B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe - **sans objet**

89 C - Annexes budgétaires

- 89 C1.1 - Equilibre budgétaire
- 89 C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses
- 90 C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

D - Autres éléments d'information

- D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe - **sans objet**
- D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget - **sans objet**
- D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation - **sans objet**
- 93 D3 - Décisions en matière de taux
 - D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement - **sans objet**
 - D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement - **sans objet**
 - D5.1 - Etats dépenses recettes services d'eau - d'assainissement - Fonctionnement - **sans objet**
 - D5.2 - Etats dépenses Recettes services d'eau - d'assainissement - Investissement - **sans objet**

94 V - ARRETE ET SIGNATURES

- 94 A - Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4 421

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	3 276,79

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 506,61
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 597,26
3	Dépenses d'équipement brut / population	816,96
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 009,95
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,04 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,25 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	31,45 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	38,89 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,49 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1599 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	16 355 454,06	1 990 802,83	A1	1 027 774,34
Investissement	4 922 266,52	450 012,11	A2	-422 072,67
Fonctionnement	11 433 187,54	1 540 790,72	A3	1 449 847,01
	15 392 425,57			
	4 050 181,74	(3)		
	11 342 243,83	(4)		

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes	Solde (B)		
I + II	200 163,11	III + IV	1 091 157,97	B1
I	200 163,11	III	1 091 157,97	B2
II	0,00	IV	0,00	B3
TOTAL des RAR				890 994,86
Investissement				890 994,86
Fonctionnement				0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	1 918 769,20
Investissement	468 922,19
Fonctionnement	1 449 847,01

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 200 163,11
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
19	Opération d'équipement n° 19	54 936,00
50	Opération d'équipement n° 50	30 313,54
59	Opération d'équipement n° 59	14 553,36
63	Opération d'équipement n° 63	19 053,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	81 307,03
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	1 091 157,97
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		1 091 157,97
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 627 799,00	3 158 876,81

+

Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	200 163,11	1 091 157,97
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	422 072,67	(si solde positif) 0,00

=

Total de la section d'investissement (2)	4 250 034,78	4 250 034,78
--	--------------	--------------

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 948 137,01	11 498 290,00

+

Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 1 449 847,01

=

Total de la section de fonctionnement (3)	12 948 137,01	12 948 137,01
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)

	17 198 171,79	17 198 171,79
--	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 335,00	0,00	17 300,00	17 300,00	17 300,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 385 527,40	160 513,57	1 143 180,00	1 143 180,00	1 303 693,57
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 935 664,22	39 649,54	2 251 134,00	2 251 134,00	2 290 783,54
Total des dépenses d'équipement		7 322 526,62	200 163,11	3 411 614,00	3 411 614,00	3 611 777,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	380,00	380,00	380,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	225 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		240 000,00	0,00	200 380,00	200 380,00	200 380,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 562 526,62	200 163,11	3 611 994,00	3 611 994,00	3 812 157,11

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00

TOTAL	7 585 626,62	200 163,11	3 627 799,00	3 627 799,00	3 827 962,11
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	422 072,67
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 250 034,78
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 258 016,39	1 091 157,97	173 275,69	173 275,69	1 264 433,66
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 758 016,39	1 091 157,97	173 275,69	173 275,69	1 264 433,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	423 520,00	0,00	664 700,00	664 700,00	664 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	305 787,40	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 300,00	0,00	451 500,00	451 500,00	451 500,00
Total des recettes financières		738 707,40	0,00	1 119 200,00	1 119 200,00	1 119 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 496 723,79	1 091 157,97	1 292 475,69	1 292 475,69	2 383 633,66

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 094 330,72		1 295 261,00	1 295 261,00	1 295 261,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	544 560,00		571 140,12	571 140,12	571 140,12
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 638 890,72		1 866 401,12	1 866 401,12	1 866 401,12

TOTAL	7 135 614,51	1 091 157,97	3 158 876,81	3 158 876,81	4 250 034,78
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 250 034,78
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 850 596,12

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 020 995,00	0,00	2 946 545,00	2 946 545,00	2 946 545,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 150 000,00	0,00	6 210 000,00	6 210 000,00	6 210 000,00
014	Atténuations de produits	732 000,00	0,00	547 000,00	547 000,00	547 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 309 500,00	0,00	1 309 640,89	1 309 640,89	1 309 640,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 212 495,00	0,00	11 013 185,89	11 013 185,89	11 013 185,89
66	Charges financières	40 300,00	0,00	54 550,00	54 550,00	54 550,00
67	Charges spécifiques (3)	15 700,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 270 495,00	0,00	11 081 735,89	11 081 735,89	11 081 735,89

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 094 330,72		1 295 261,00	1 295 261,00	1 295 261,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	544 560,00		571 140,12	571 140,12	571 140,12
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 638 890,72		1 866 401,12	1 866 401,12	1 866 401,12

TOTAL	12 909 385,72	0,00	12 948 137,01	12 948 137,01	12 948 137,01
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 948 137,01
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	59 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	686 010,00	0,00	622 560,00	622 560,00	622 560,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 191 500,00	0,00	5 252 405,00	5 252 405,00	5 252 405,00
731	Fiscalité locale	3 583 200,00	0,00	3 681 500,00	3 681 500,00	3 681 500,00
74	Dotations et participations (3)	616 535,00	0,00	498 370,00	498 370,00	498 370,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 209 250,00	0,00	1 316 650,00	1 316 650,00	1 316 650,00
Total des recettes de gestion courante		11 345 495,00	0,00	11 482 485,00	11 482 485,00	11 482 485,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 345 495,00	0,00	11 482 485,00	11 482 485,00	11 482 485,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00

TOTAL	11 368 595,00	0,00	11 498 290,00	11 498 290,00	11 498 290,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 449 847,01
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 948 137,01
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 850 596,12
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	380,00	0,00	380,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	15 805,00	15 805,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	459 355,08		459 355,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	17 300,00	0,00	17 300,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	921 132,03	0,00	921 132,03
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 213 990,00	0,00	2 213 990,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 812 157,11	15 805,00	3 827 962,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

422 072,67

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 250 034,78

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 946 545,00		2 946 545,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 210 000,00		6 210 000,00
014	Atténuations de produits	547 000,00		547 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 309 640,89	0,00	1 309 640,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	54 550,00	0,00	54 550,00
67	Charges spécifiques (9)	14 000,00	0,00	14 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	571 140,12	571 140,12
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 295 261,00	1 295 261,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	11 081 735,89	1 866 401,12	12 948 137,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 948 137,01

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	664 700,00	0,00	664 700,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 264 433,66	0,00	1 264 433,66
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		501 580,12	501 580,12
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		69 560,00	69 560,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 295 261,00	1 295 261,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	451 500,00		451 500,00
Recettes d'investissement – Total		2 383 633,66	1 866 401,12	4 250 034,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 250 034,78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	111 000,00		111 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	622 560,00		622 560,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 252 405,00		5 252 405,00
731	Fiscalité locale	3 681 500,00		3 681 500,00
74	Dotations et participations (8)	498 370,00		498 370,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 316 650,00	0,00	1 316 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	15 805,00	15 805,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 482 485,00	15 805,00	11 498 290,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations
+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		1 449 847,01
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		12 948 137,01

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET PRIMITIF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 585 626,62	200 163,11	0,00	3 627 799,00	3 627 799,00	0,00	3 627 799,00	3 827 962,11
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 335,00	0,00	0,00	17 300,00	17 300,00	0,00	17 300,00	17 300,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 066 348,59	81 307,03	0,00	839 825,00	839 825,00	0,00	839 825,00	921 132,03
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 240 754,72	0,00	0,00	2 213 990,00	2 213 990,00	0,00	2 213 990,00	2 213 990,00
Total des opérations d'équipement (3)	4 014 088,31	118 856,08	0,00	340 499,00	340 499,00	0,00	340 499,00	459 355,08
Total des dépenses d'équipement	7 322 526,62	200 163,11	0,00	3 411 614,00	3 411 614,00	0,00	3 411 614,00	3 611 777,11
10 Dotalions, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00		380,00	380,00		380,00	380,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	225 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	240 000,00	0,00	0,00	200 380,00	200 380,00	0,00	200 380,00	200 380,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	7 562 526,62	200 163,11	0,00	3 611 994,00	3 611 994,00	0,00	3 611 994,00	3 812 157,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	23 100,00			15 805,00	15 805,00		15 805,00	15 805,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	23 100,00			15 805,00	15 805,00		15 805,00	15 805,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

422 072,61

Total des dépenses d'investissement cumulées

4 250 034,71

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	6 829 827,11	1 091 157,97	3 158 876,81	3 158 876,81	4 250 034,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 258 016,39	1 091 157,97	173 275,69	173 275,69	1 264 433,66
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 758 016,39	1 091 157,97	173 275,69	173 275,69	1 264 433,66
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	423 520,00	0,00	664 700,00	664 700,00	664 700,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	3 300,00	0,00	451 500,00	451 500,00	451 500,00
Total des recettes financières	432 920,00	0,00	1 119 200,00	1 119 200,00	1 119 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	5 190 936,39	1 091 157,97	1 292 475,69	1 292 475,69	2 383 633,66
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 094 330,72		1 295 261,00	1 295 261,00	1 295 261,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	544 560,00		571 140,12	571 140,12	571 140,12
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 638 890,72		1 866 401,12	1 866 401,12	1 866 401,12
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées					4 250 034,78
---	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	7 595 626,62	200 163,11	0,00	3 627 799,00	3 627 799,00	0,00	3 627 799,00	3 827 962,11
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	1 335,00	0,00	0,00	17 300,00	17 300,00	0,00	17 300,00	17 300,00
2031	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2051	1 335,00	0,00		14 300,00	14 300,00	0,00	14 300,00	14 300,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	1 066 348,59	81 307,03	0,00	839 825,00	839 825,00	0,00	839 825,00	921 132,03
2112	10 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2121	13 081,20	0,00		1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
2128	0,00	679,00		2 345,00	2 345,00	0,00	2 345,00	3 024,00
21312	14 000,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
21314	36 000,00	0,00		12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
21316	50 000,00	23 158,69		0,00	0,00	0,00	0,00	23 158,69
21318	37 040,52	3 628,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 628,00
21321	290 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	4 000,00	3 769,20		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	8 769,20
2138	0,00	2 003,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	3,00
2151	191 200,68	0,00		231 000,00	231 000,00	0,00	231 000,00	231 000,00
2152	57 632,06	17 435,14		81 660,00	81 660,00	0,00	81 660,00	99 095,14
21534	97 500,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
215738	6 050,00	0,00		7 630,00	7 630,00	0,00	7 630,00	7 630,00
2158	5 900,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
2181	10 400,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
21828	31 000,00	0,00		56 340,00	56 340,00	0,00	56 340,00	56 340,00
21831	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	33 771,66	0,00		99 100,00	99 100,00	0,00	99 100,00	99 100,00
21841	3 425,84	0,00		5 290,00	5 290,00	0,00	5 290,00	5 290,00



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21848	12 560,10	0,00		10 080,00	10 080,00	0,00	10 080,00	10 080,00
2185	5 379,47	5 379,47		0,00	0,00	0,00	0,00	5 379,47
2188	157 307,06	25 254,53		133 630,00	133 630,00	0,00	133 630,00	158 884,53
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	2 240 754,72	0,00	0,00	2 213 990,00	2 213 990,00	0,00	2 213 990,00	2 213 990,00
2313	2 240 754,72	0,00		2 213 990,00	2 213 990,00	0,00	2 213 990,00	2 213 990,00
	4 014 088,31	118 856,08	0,00	340 499,00	340 499,00	0,00	340 499,00	459 355,08
Total des dépenses d'équipement	7 322 526,62	200 163,11	0,00	3 411 614,00	3 411 614,00	0,00	3 411 614,00	3 611 777,11
10	15 000,00	0,00		380,00	380,00		380,00	380,00
10226	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10251	0,00	0,00		380,00	380,00		380,00	380,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	225 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
1641	222 500,00	0,00		197 500,00	197 500,00		197 500,00	197 500,00
165	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	240 000,00	0,00	0,00	200 380,00	200 380,00	0,00	200 380,00	200 380,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	7 562 526,62	200 163,11	0,00	3 611 994,00	3 611 994,00	0,00	3 611 994,00	3 812 157,11
040	23 100,00			15 805,00	15 805,00		15 805,00	15 805,00

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	23 100,00			15 805,00	15 805,00		15 805,00	15 805,00
13912 <i>Subv. transf. Régions</i>	3 600,00			9 330,00	9 330,00		9 330,00	9 330,00
139151 <i>Subv. transf. GFP de rattachement</i>	5 100,00			3 975,00	3 975,00		3 975,00	3 975,00
13918 <i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	14 400,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	23 100,00			15 805,00	15 805,00		15 805,00	15 805,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
19	EXTENSION DU CIMETIERE		503 079,98	54 936,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00
25	REHABILITATION DES SALONS A. DE ST EXUPERY		149 092,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	REHABILITATION RPA		2 367 248,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	REHABILITATION GYMNASE		4 148 459,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46	REHABILITATION GS PAGNOL		554 172,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
47	REHABILITATION FOYER RURAL		16 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48	NUMERIQUE ECOLES		251 310,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50	REHABILITATION GS BOUVET		4 313 435,97	30 313,54	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00
56	VIDEO PROTECTION		233 440,57	0,00	24 144,00	24 144,00	0,00	24 144,00
58	REAMENAGEMENT PARC PREVENDERIE		28 257,02	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00	260 000,00
59	AIRE MULTISPORTS INTERGENERATIONNELLE		1 451 067,73	14 553,36	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00
60	BARDAGE THEATRE ALPHONSE DAUDET		693 020,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61	CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		5 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62	RENOVATION INTERIEURE DAUDET + MATERIELS SONS LUMIERE		561 550,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63	REMISE EN CULTURE DES TERRES AGRICOLES		82 318,16	19 053,18	8 955,00	8 955,00	0,00	8 955,00
64	TOITURE TERRASSE GS PAGNOL		160 716,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			15 519 190,86	118 856,08	340 499,00	340 499,00	0,00	340 499,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III
A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : EXTENSION DU CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		503 079,98	a 54 936,00	2 400,00	b 2 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	45 600,00	2 400,00	2 400,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	45 600,00	2 400,00	2 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	503 079,98	9 336,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	333 461,63	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	160 616,91	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	9 001,44	9 336,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		215 834,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	215 834,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	119 834,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	96 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-57 336,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : REHABILITATION GS BOUVET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 313 435,97	a 30 313,54	13 000,00	b 13 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 354,15	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 312,06	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	25 200,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 842,09	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 264 081,82	30 313,54	13 000,00	13 000,00
2313	Constructions	4 264 081,82	30 313,54	13 000,00	13 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		938 487,81	c 711 794,92	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	938 487,81	711 794,92	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	9 414,63	7 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	499 037,68	274 759,42	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	430 035,50	430 035,50	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

668 481,38

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56
LIBELLE : VIDEO PROTECTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		233 440,57	a	0,00	0,00
				24 144,00	b
					24 144,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 321,32	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 321,32	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	183 358,76	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	144 869,01	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	31 172,03	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 317,72	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	42 760,49	0,00	24 144,00	24 144,00
2315	Install., matériel et outill. technique	42 760,49	0,00	24 144,00	24 144,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-24 144,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 58
LIBELLE : REAMENAGEMENT PARC PREVENDERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		28 257,02	a 0,00	260 000,00	b 260 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 257,02	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 088,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 049,02	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 120,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 6 160,00	94 680,00	d 94 680,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	6 160,00	94 680,00	94 680,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	6 160,00	-4 355,00	-4 355,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	99 035,00	99 035,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-159 160,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 59
LIBELLE : AIRE MULTISPORTS INTERGENERATIONNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 451 067,73	a 14 553,36	32 000,00	b 32 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 408 078,57	14 553,36	32 000,00	32 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 308 807,77	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	58 161,10	14 553,36	17 000,00	17 000,00
21534	Réseaux d'électrification	5 457,70	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 652,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	42 989,16	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	22 440,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 549,16	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		300 000,00	c 320 000,00	-11 464,31	d -11 464,31
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	300 000,00	320 000,00	-11 464,31	-11 464,31
1312	Subv. transf. Régions	0,00	5 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	15 000,00	-11 464,31	-11 464,31
1323	Subv. non transf. Départements	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**261 982,33**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 63
LIBELLE : REMISE EN CULTURE DES TERRES AGRICOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 318,16	a 19 053,18	8 955,00	b 8 955,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 318,16	19 053,18	8 955,00	8 955,00
2138	Autres constructions	0,00	9 442,60	2 005,00	2 005,00
2151	Réseaux de voirie	26 355,28	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 191,17	9 610,58	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	43 588,21	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	6 183,50	0,00	6 950,00	6 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		11 658,45	c 27 203,05	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	11 658,45	27 203,05	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	11 658,45	27 203,05	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-805,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	6 829 827,11	1 091 157,97	3 158 876,81	3 158 876,81	4 250 034,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 258 016,39	1 091 157,97	173 275,69	173 275,69	1 264 433,66
1312 Subv. transf. Régions	54 500,00	23 000,00	65 060,00	65 060,00	88 060,00
13151 Subv. transf. GFP de rattachement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
1322 Subv. non transf. Régions	93 763,05	63 363,05	-15 819,31	-15 819,31	47 543,74
1323 Subv. non transf. Départements	1 095 083,68	474 759,42	0,00	0,00	474 759,42
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	746 329,66	530 035,50	99 035,00	99 035,00	629 070,50
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	233 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 758 016,39	1 091 157,97	173 275,69	173 275,69	1 264 433,66
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	423 520,00	0,00	664 700,00	664 700,00	664 700,00
10222 FCTVA	328 520,00	0,00	579 700,00	579 700,00	579 700,00
10226 Taxe d'aménagement	95 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275 Dépôts et cautionnements versés	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	3 300,00	0,00	451 500,00	451 500,00	451 500,00
Total des recettes financières	432 920,00	0,00	1 119 200,00	1 119 200,00	1 119 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles	5 190 936,39	1 091 157,97	1 292 475,69	1 292 475,69	2 383 633,66
021	1 094 330,72		1 295 261,00	1 295 261,00	1 295 261,00
040	544 560,00		571 140,12	571 140,12	571 140,12
192	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	4 407,60		1 335,60	1 335,60	1 335,60
2805	24 057,38		7 406,53	7 406,53	7 406,53
28121	828,72		1 405,72	1 405,72	1 405,72
281313	2 428,92		2 428,92	2 428,92	2 428,92
281321	107 120,98		155 439,87	155 439,87	155 439,87
281351	0,00		246,39	246,39	246,39
28138	192,36		192,36	192,36	192,36
28151	358,90		0,00	0,00	0,00
28152	43 509,92		59 463,42	59 463,42	59 463,42
281533	1 602,01		1 602,01	1 602,01	1 602,01
281534	12 745,74		16 518,63	16 518,63	16 518,63
281538	1 010,11		1 010,11	1 010,11	1 010,11
2815731	3 600,40		3 600,40	3 600,40	3 600,40
2815738	11 986,83		12 122,62	12 122,62	12 122,62
28158	40 482,78		6 154,05	6 154,05	6 154,05
28181	5 819,69		4 735,63	4 735,63	4 735,63
281828	54 748,50		54 575,49	54 575,49	54 575,49
281831	6 678,55		3 855,20	3 855,20	3 855,20
281838	28 118,13		39 417,89	39 417,89	39 417,89
281841	10 956,36		5 460,91	5 460,91	5 460,91
281848	18 924,51		16 136,22	16 136,22	16 136,22
28188	95 421,61		108 472,15	108 472,15	108 472,15
4817	69 560,00		69 560,00	69 560,00	69 560,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 638 890,72		1 866 401,12	1 866 401,12	1 866 401,12

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
 (3) Sauf 165, 166 et 16449.
 (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats d'ordre (lieu à reversement).
 (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 909 385,72	0,00	0,00	12 948 137,01	12 948 137,01	0,00	12 948 137,01	12 948 137,01
011	Charges à caractère général (3)	3 020 995,00	0,00	0,00	2 946 545,00	2 946 545,00	0,00	2 946 545,00	2 946 545,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 150 000,00	0,00		6 210 000,00	6 210 000,00		6 210 000,00	6 210 000,00
014	Atténuations de produits	732 000,00	0,00		547 000,00	547 000,00		547 000,00	547 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 309 500,00	0,00	0,00	1 309 640,89	1 309 640,89	0,00	1 309 640,89	1 309 640,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	11 212 495,00	0,00	0,00	11 013 185,89	11 013 185,89	0,00	11 013 185,89	11 013 185,89
66	Charges financières	40 300,00	0,00		54 550,00	54 550,00		54 550,00	54 550,00
67	Charges spécifiques (3)	15 700,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	58 000,00	0,00	0,00	68 550,00	68 550,00		68 550,00	68 550,00
	Total des dépenses réelles	11 270 495,00	0,00	0,00	11 081 735,89	11 081 735,89	0,00	11 081 735,89	11 081 735,89
023	Virement à la section d'investissement	1 094 330,72			1 295 261,00	1 295 261,00		1 295 261,00	1 295 261,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	544 560,00			571 140,12	571 140,12		571 140,12	571 140,12
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 638 890,72			1 866 401,12	1 866 401,12		1 866 401,12	1 866 401,12
								D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
								Total des dépenses de fonctionnement cumulées	12 948 137,01

III
B

**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 388 595,00	0,00	11 498 290,00	11 498 290,00	11 498 290,00
013	Atténuations de charges (2)	59 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	686 010,00	0,00	622 560,00	622 560,00	622 560,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 191 500,00	0,00	5 252 405,00	5 252 405,00	5 252 405,00
731	Fiscalité locale	3 583 200,00	0,00	3 681 500,00	3 681 500,00	3 681 500,00
74	Dotations et participations (2)	616 535,00	0,00	498 370,00	498 370,00	498 370,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 209 250,00	0,00	1 316 650,00	1 316 650,00	1 316 650,00
	Total des recettes de gestion des services	11 345 495,00	0,00	11 482 485,00	11 482 485,00	11 482 485,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	11 345 495,00	0,00	11 482 485,00	11 482 485,00	11 482 485,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 449 847,01
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 948 137,01
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Di 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II	II	II			III = I + II
	TOTAL	12 909 385,72	0,00	0,00	12 948 137,01	12 948 137,01	0,00	12 948 137,01	12 948 137,01
011	Charges à caractère général (4)	3 020 995,00	0,00	0,00	2 946 545,00	2 946 545,00	0,00	2 946 545,00	2 946 545,00
6042	Achats de prestations de services	547 190,00	0,00		569 755,00	569 755,00	0,00	569 755,00	569 755,00
60611	Eau et assainissement	27 680,00	0,00		36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	36 500,00
60612	Energie - Electricité	700 000,00	0,00		595 000,00	595 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00
60621	Combustibles	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60622	Carburants	32 350,00	0,00		32 350,00	32 350,00	0,00	32 350,00	32 350,00
60623	Alimentation	22 435,00	0,00		37 590,00	37 590,00	0,00	37 590,00	37 590,00
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	68 775,00	0,00		90 250,00	90 250,00	0,00	90 250,00	90 250,00
60633	Fournitures de voirie	18 500,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	20 780,00	0,00		24 370,00	24 370,00	0,00	24 370,00	24 370,00
6064	Fournitures administratives	11 380,00	0,00		9 710,00	9 710,00	0,00	9 710,00	9 710,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	80,00	0,00		175,00	175,00	0,00	175,00	175,00
60661	Médicaments	1 285,00	0,00		1 240,00	1 240,00	0,00	1 240,00	1 240,00
6067	Fournitures scolaires	18 695,00	0,00		18 040,00	18 040,00	0,00	18 040,00	18 040,00
6068	Autres matières et fournitures	87 945,00	0,00		87 670,00	87 670,00	0,00	87 670,00	87 670,00
611	Contrats de prestations de services	72 750,00	0,00		84 440,00	84 440,00	0,00	84 440,00	84 440,00
61228	Autres	810,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6132	Locations immobilières	3 880,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
61351	Matériel roulant	18 545,00	0,00		16 550,00	16 550,00	0,00	16 550,00	16 550,00
61358	Autres	104 410,00	0,00		26 245,00	26 245,00	0,00	26 245,00	26 245,00
614	Charges locatives et de copropriété	625,00	0,00		1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
61521	Entretien terrains	27 700,00	0,00		20 525,00	20 525,00	0,00	20 525,00	20 525,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 900,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	57 380,00	0,00		58 820,00	58 820,00	0,00	58 820,00	58 820,00
615231	Entretien, réparations voiries	29 500,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	12 410,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
61551	Entretien matériel roulant	20 880,00	0,00		19 820,00	19 820,00	0,00	19 820,00	19 820,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 790,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	165 230,00	0,00		163 720,00	163 720,00	0,00	163 720,00	163 720,00
6161	Multirisques	105 000,00	0,00		113 885,00	113 885,00	0,00	113 885,00	113 885,00
617	Etudes et recherches	16 740,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
6182	Documentation générale et technique	3 720,00	0,00		3 420,00	3 420,00	0,00	3 420,00	3 420,00
6184	Versements à des organismes de formation	34 000,00	0,00		44 555,00	44 555,00	0,00	44 555,00	44 555,00
6188	Autres frais divers	11 295,00	0,00		11 645,00	11 645,00	0,00	11 645,00	11 645,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	28 115,00	0,00		27 555,00	27 555,00	0,00	27 555,00	27 555,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	21 300,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6231	Annonces et insertions	5 190,00	0,00		6 550,00	6 550,00	0,00	6 550,00	6 550,00
6232	Fêtes et cérémonies	68 425,00	0,00		76 365,00	76 365,00	0,00	76 365,00	76 365,00
6236	Catalogues et imprimés	26 800,00	0,00		23 250,00	23 250,00	0,00	23 250,00	23 250,00
6238	Divers	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	7 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	77 325,00	0,00		83 380,00	83 380,00	0,00	83 380,00	83 380,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 650,00	0,00		9 900,00	9 900,00	0,00	9 900,00	9 900,00
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 750,00	0,00		29 300,00	29 300,00	0,00	29 300,00	29 300,00
627	Services bancaires et assimilés	4 490,00	0,00		680,00	680,00	0,00	680,00	680,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 425,00	0,00		29 625,00	29 625,00	0,00	29 625,00	29 625,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200 960,00	0,00		215 785,00	215 785,00	0,00	215 785,00	215 785,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 100,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6288	Autres services extérieurs	58 495,00	0,00		82 945,00	82 945,00	0,00	82 945,00	82 945,00
63512	Taxes foncières	86 090,00	0,00		86 500,00	86 500,00	0,00	86 500,00	86 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		1 040,00	1 040,00	0,00	1 040,00	1 040,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	21 720,00	0,00		24 945,00	24 945,00	0,00	24 945,00	24 945,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 150 000,00	0,00		6 210 000,00	6 210 000,00		6 210 000,00	6 210 000,00
6218	Autre personnel extérieur	23 500,00	0,00		35 715,00	35 715,00		35 715,00	35 715,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6331	Versement mobilité	66 408,00	0,00		67 325,00	67 325,00		67 325,00	67 325,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 411,00	0,00		16 820,00	16 820,00		16 820,00	16 820,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	56 441,00	0,00		57 295,00	57 295,00		57 295,00	57 295,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 917,00	0,00		10 020,00	10 020,00		10 020,00	10 020,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 320 597,00	0,00		2 265 710,00	2 265 710,00		2 265 710,00	2 265 710,00
64112	SFT, indemnité de résidence	112 441,00	0,00		119 375,00	119 375,00		119 375,00	119 375,00
64113	NBI	38 989,00	0,00		41 305,00	41 305,00		41 305,00	41 305,00
64118	Autres indemnités	799 350,00	0,00		854 185,00	854 185,00		854 185,00	854 185,00
64131	Rémunérations	827 892,00	0,00		806 095,00	806 095,00		806 095,00	806 095,00
64132	SFT, indemnité de résidence	32 868,00	0,00		34 493,00	34 493,00		34 493,00	34 493,00
64138	Primes et autres indemnités	118 125,00	0,00		172 197,00	172 197,00		172 197,00	172 197,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 680,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	645 956,00	0,00		673 325,00	673 325,00		673 325,00	673 325,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	957 078,00	0,00		923 305,00	923 305,00		923 305,00	923 305,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	40 655,00	0,00		43 700,00	43 700,00		43 700,00	43 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	706,00	0,00		225,00	225,00		225,00	225,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	175,00	0,00		135,00	135,00		135,00	135,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	48 532,00	0,00		54 540,00	54 540,00		54 540,00	54 540,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 000,00	0,00		10 300,00	10 300,00		10 300,00	10 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	13 279,00	0,00		7 935,00	7 935,00		7 935,00	7 935,00
014	Atténuations de produits	732 000,00	0,00		547 000,00	547 000,00		547 000,00	547 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	72 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739331	Communes	660 000,00	0,00		475 000,00	475 000,00		475 000,00	475 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 309 500,00	0,00	0,00	1 309 640,89	1 309 640,89	0,00	1 309 640,89	1 309 640,89
65132	Prix	6 860,00	0,00		10 195,00	10 195,00	0,00	10 195,00	10 195,00
65311	Indemnités de fonction	113 000,00	0,00		121 100,00	121 100,00	0,00	121 100,00	121 100,00
65312	Frais de mission et de déplacement	200,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 300,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 300,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	1 100,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	105,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	700 000,00	0,00		690 000,00	690 000,00	0,00	690 000,00	690 000,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et concessionnaires	170 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	231 235,00	0,00		223 370,00	223 370,00	0,00	223 370,00	223 370,00
65818	Autres	51 400,00	0,00		68 675,00	68 675,00	0,00	68 675,00	68 675,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		1 500,89	1 500,89	0,00	1 500,89	1 500,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	11 212 495,00	0,00	0,00	11 013 185,89	11 013 185,89	0,00	11 013 185,89	11 013 185,89
66	Charges financières	40 300,00	0,00		54 550,00	54 550,00		54 550,00	54 550,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 300,00	0,00		54 550,00	54 550,00		54 550,00	54 550,00
67	Charges spécifiques (4)	15 700,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 700,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	58 000,00	0,00	0,00	68 550,00	68 550,00	0,00	68 550,00	68 550,00
	Total des dépenses réelles	11 270 495,00	0,00	0,00	11 081 735,89	11 081 735,89	0,00	11 081 735,89	11 081 735,89
023	Virement à la section d'investissement	1 094 330,72			1 295 261,00	1 295 261,00		1 295 261,00	1 295 261,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	544 560,00			571 140,12	571 140,12		571 140,12	571 140,12
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	475 000,00			501 580,12	501 580,12		501 580,12	501 580,12
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	69 560,00			69 560,00	69 560,00		69 560,00	69 560,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 638 890,72			1 866 401,12	1 866 401,12		1 866 401,12	1 866 401,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = R1 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 = produit des cessions d'immobilisations *).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 368 595,00	0,00	11 498 290,00	11 498 290,00	11 498 290,00
013	Atténuations de charges (3)	59 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	16 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursur sur autres charges sociales	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	686 010,00	0,00	622 560,00	622 560,00	622 560,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70323	Red. occupation dom. public	45 045,00	0,00	44 600,00	44 600,00	44 600,00
7062	Redevances services à caractère culturel	52 815,00	0,00	56 110,00	56 110,00	56 110,00
70632	Redevances services à caractère loisir	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	304 500,00	0,00	291 200,00	291 200,00	291 200,00
706888	Autres	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par collectivité rattachement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	133 000,00	0,00	108 300,00	108 300,00	108 300,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	37 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 150,00	0,00	4 350,00	4 350,00	4 350,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 191 500,00	0,00	5 252 405,00	5 252 405,00	5 252 405,00
73211	Attribution de compensation	4 907 078,00	0,00	4 910 376,00	4 910 376,00	4 910 376,00
732181	Dispositif de lissage conjoncturel	0,00	0,00	62 305,00	62 305,00	62 305,00
73221	FNGIR	125 222,00	0,00	125 222,00	125 222,00	125 222,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	145 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
738	Autres impôts et taxes	14 200,00	0,00	14 502,00	14 502,00	14 502,00
731	Fiscalité locale	3 583 200,00	0,00	3 681 500,00	3 681 500,00	3 681 500,00
73111	Impôts directs locaux	2 915 000,00	0,00	3 045 000,00	3 045 000,00	3 045 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73141	Accise sur l'électricité	142 500,00	0,00	136 500,00	136 500,00	136 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	525 700,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations (3)	616 535,00	0,00	498 370,00	498 370,00	498 370,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	555,00	555,00	555,00
743	DSI	2 810,00	0,00	2 810,00	2 810,00	2 810,00
744	FCTVA	6 600,00	0,00	7 645,00	7 645,00	7 645,00
74718	Autres participations Etat	85 041,00	0,00	64 325,00	64 325,00	64 325,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	7 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74783	Fonds mobilisation départ. insertion	273 580,00	0,00	219 960,00	219 960,00	219 960,00
747888	Autres	65 500,00	0,00	73 540,00	73 540,00	73 540,00
748312	D.C.R.T.P.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	126 004,00	0,00	127 535,00	127 535,00	127 535,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 209 250,00	0,00	1 316 650,00	1 316 650,00	1 316 650,00
752	Revenus des immeubles	1 084 225,00	0,00	1 201 825,00	1 201 825,00	1 201 825,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	28 060,00	28 060,00	28 060,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	380,00	380,00	380,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
75888	Autres	70 025,00	0,00	31 385,00	31 385,00	31 385,00
	Total des recettes de gestion des services	11 345 495,00	0,00	11 482 485,00	11 482 485,00	11 482 485,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	11 345 495,00	0,00	11 482 485,00	11 482 485,00	11 482 485,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	23 100,00		15 805,00	15 805,00	15 805,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Ville de COIGNIERES

IV – LES ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	197 880,00	2 466 890,00	0,00	7 400,00	52 500,00	471 640,00	17 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	197 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 300,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	238 600,00	0,00	7 400,00	39 500,00	468 640,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 213 990,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 116 200,00	25 060,00	0,00	0,00	0,00	138 215,69	3 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	451 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	664 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 060,00	0,00	0,00	0,00	138 215,69	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)									A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL		
	DEPENSES								
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 615,00	0,00	41 375,00	319 194,00		3 611 994,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		380,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		17 300,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	37 615,00	0,00	41 375,00	295 050,00		1 143 180,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	24 144,00		2 251 134,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
	RECETTES								
024	Produits des cessions d'immobilisations	-3 000,00	0,00	13 000,00	0,00		1 292 475,69	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		451 500,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	-3 000,00	0,00	13 000,00	0,00		664 700,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		173 275,69	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	678 625,00	5 050 915,89	0,00	292 580,00	1 397 270,00	2 235 075,00	1 005 705,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	43 075,00	1 346 900,00	0,00	31 580,00	577 100,00	534 000,00	145 775,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	3 399 835,00	0,00	261 000,00	794 000,00	1 610 165,00	0,00	0,00
		547 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	304 180,89	0,00	0,00	26 170,00	91 910,00	859 930,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	54 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
013	Atténuations de charges	106 000,00	18 290,00	0,00	0,00	304 855,00	483 890,00	867 835,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 100,00	5 050,00	0,00	0,00	195 700,00	151 410,00	185 800,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 252 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 181 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	138 545,00	8 240,00	0,00	0,00	81 095,00	233 600,00	35 790,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	467 225,00	0,00	0,00	0,00	28 060,00	98 880,00	646 245,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	77 825,00	160 975,00	37 510,00	144 255,00		11 081 735,89
011	Charges à caractère général	0,00	77 825,00	11 975,00	34 060,00	144 255,00		2 946 545,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	145 000,00	0,00	0,00		6 210 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		547 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	3 450,00	0,00		1 309 640,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		54 550,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	62 600,00	501 100,00	10 400,00	20 740,00		11 482 485,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		111 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	16 000,00	0,00	1 000,00	500,00		622 560,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 252 405,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00		3 661 500,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00		498 370,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	46 600,00	0,00	9 400,00	20 240,00		1 316 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billebs de trésorerie					
5195 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 450 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 450 000,00									
00002052030	CRCAM IDF	03/12/2019	30/12/2019	30/03/2020	3 950 000,00	F			0,700	0,700	T	C		A-1
172839	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	21/05/2025	01/08/2025	30/09/2025	2 500 000,00	F			2,100	2,296	T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 450 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 465 000,00					197 500,00	54 536,56	0,00	149,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 465 000,00					197 500,00	54 536,56	0,00	149,09
00002052030		0,00	A-1	2 765 000,00	13,67		F	0,700	197 500,00	18 636,56	0,00	49,92
172839		0,00	A-1	1 700 000,00	26,17		F	2,101	0,00	35 700,00	0,00	99,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICINE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 485 000,00					197 500,00	54 536,56	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.


(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
 Reçu en préfecture le 29/04/2026
 Publié le 00/00/00
 ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE



IV – ANNEXES

IV

B1.4

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simplifié. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		30-11-2023
	Catégories de biens amortis		
L	Autre matériel et outillage de voirie	5	30/11/2023
L	Autre matériel informatique - collectifs et mutualisés (photoco	8	30/11/2023
L	Autre matériel informatique - petits équipements individuels (o	3	30/11/2023
L	Autre matériel technique	5	30/11/2023
L	Autres - matériels électroménagers, audiovisuels	5	30/11/2023
L	Autres : chaudières et matériels techniques Espace A. Daudet	10	30/11/2023
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	5	30/11/2023
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	30/11/2023
L	Autres matériels de transport - véhicules de tourisme	5	30/11/2023
L	Autres matériels de transport - véhicules utilitaires (camion,	8	30/11/2023
L	Concessions et droits similaires : Applications informatiques (e	2	30/11/2023
L	Concessions et droits similaires : Logiciel bureautique	1	30/11/2023
L	Immeubles de rapport productifs de revenus (ex : Résidence Les	30	30/11/2023
L	Installations de voirie	20	30/11/2023
L	Matériel de bureau et mobilier scolaires	10	30/11/2023
L	Matériel de téléphonie	5	30/11/2023
L	Matériel informatique scolaire - bureautique	3	30/11/2023
L	Matériel informatique scolaire - numériques et collectifs	8	30/11/2023
L	Matériel roulant de voirie	8	30/11/2023
L	Plantations d'arbres et arbustes	15	30/11/2023
L	Réseaux câblés	20	30/11/2023
L	Réseaux d'électrification	20	30/11/2023



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		7 282,00	7 282,00	0,00	7 282,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		7 282,00	7 282,00	0,00	7 282,00
Provision pour créances douteuses	0,00	20/12/2021	7 282,00	7 282,00	0,00	7 282,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		7 282,00	7 282,00	0,00	7 282,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montants constitués au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
			7 282,00	7 282,00	0,00	7 282,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	5 812 026,00	4 807 993,10	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	2 743 583,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises		1 405 075,50	1 336 736,50
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes gravées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profit d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profit							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					5 812 026,00	4 807 993,10										173 087,75	529 285,12	
COMMUNE de COIGNIERES	2024	X Echéance constante	Opération de résidentialisation de 378 logements collectifs 9 avenue de Maurepas	CAISSE DEPOTS	5 812 026,00	4 807 993,10	7,50	A	F	3,600	F	3,600	A-1			173 087,75	529 285,12	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					5 812 026,00	4 807 993,10										173 087,75	529 285,12	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR, 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	702 373,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	252 036,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	954 409,00
Recettes réelles de fonctionnement	11 482 485,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	8,31

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part financement III	
Marchés de partenariat (1)												
									0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
									0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				2 743 583,00	1 405 075,50	1 336 736,50
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				2 743 583,00	1 405 075,50	1 336 736,50
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							
2022	Contrat de proximité 2020-2022 Rénovation GS BOUVET	CONSEIL DEPARTEMENTAL YVELINES	4	A	400 000,00	200 000,00	200 000,00
2022	Contrat de proximité 2020-2022 Aire Mixte Multisport	CONSEIL DEPARTEMENTAL YVELINES	4	A	400 000,00	200 000,00	200 000,00
2022	Fonds vert réhabilitation et rénovation GS BOUVET - solde 70%	PREFECTURE DES YVELINES	4	A	373 797,00	74 759,00	74 759,00
2022	Budget participatif " Création espaces nourriciers" EX077027	REGION ILE DE FRANCE	3	A	8 000,00	8 000,00	8 000,00
2023	Budget participatif " Promouvoir mobilités douces" EX077026	REGION ILE DE FRANCE	3	A	9 000,00	9 000,00	9 000,00
2023	Budget participatif " Tri sélectif" EX077028	REGION ILE DE FRANCE	3	A	9 000,00	9 000,00	9 000,00
2023	Budget participatif "Transition énergétique terrain football"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2023	Budget participatif "Soutien projets agriculture urbaine"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	27 203,00	27 203,00	27 203,00
2023	Budget participatif " Ilots fraîcheur - biodiversité GS Bouvet "	REGION ILE DE FRANCE	3	A	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2023	Budget participatif "Transition énergétique terrain Tennis"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2024	Budget participatif " Lutter contre les dépôts sauvages pièges "	REGION ILE DE FRANCE	3	A	7 000,00	7 000,00	0,00
2024	Fonds de concours Travaux rénovation GS Bouvet - solde 50%	SAINT QUENTIN EN YVELINES	2	A	860 071,00	430 035,50	430 035,50
2024	Participation phase concertation aménagat Aire Mixte multi Sport	AGENCE DES ESPACES VERTS IDF NATURE	2	A	15 400,00	5 000,00	3 535,00

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
2024	Participation financière Aménagement du parc de la préverderie	AGENCE DES ESPACES VERTS IDF NATURE	2	A	6 160,00	6 160,00	1 805,00
2025	Budget participatif " Véhicule électrique agents communaux"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	8 930,00
2025	Budget participatif " Véhicule électrique Ateliers municipaux"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	9 000,00	9 000,00	6 130,00
2025	Budget participatif "Aménagement paysager ville "	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2025	Budget participatif "Remplacements lanternes LED"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2025	Budget participatif "Espaces accueillants et propres"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2025	Budget participatif "Modernisation des corbeilles"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	0,00
2025	Budget participatif "Préservation de l'eau"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	9 000,00	9 000,00	3 000,00
2025	Budget participatif "Végétalisation projet Aire Mixte"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	0,00
2025	Installation éclairage LED terrain de Football	LIGUE PARIS IDF FOOTBALL	2	A	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2025	Fonds de concours Eclairage terrain de Football	SAINT QUENTIN EN YVELINES	2	A	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2025	Fonds de concours Création Aire multisports intergénérationnelle	SAINT QUENTIN EN YVELINES	2	A	200 000,00	100 000,00	100 000,00
2025	Prélèvement Dilico 2025	PREFECTURE DES YVELINES	3	A	186 918,00	186 918,00	62 305,00
2026	Fonds de concours Parc Préverderie Opération 1	SAINT QUENTIN EN YVELINES	2	A	99 034,00	0,00	99 034,00
2025	Budget participatif "Tondeuse électrique "	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2025	Budget participatif "Gestion des mégots"	REGION ILE DE FRANCE	3	A	10 000,00	10 000,00	10 000,00

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FUNCTIONNEMENT (total)					912 370,00
657363	3	Subvention de fonctionnement	CCAS COIGNIERES	Commune	690 000,00
65748	1	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION AUMONERIE CHIARA LUCE ACL	Association	500,00
65748	81	Subvention de fonctionnement	JARDINS DE CYDONIA	Association	2 500,00
65748	116	Subvention exceptionnelle Classe défense	AGT COMPTABLE COLLEGE	Département	700,00
65748	84	Subvention - projet Opéra (transport)	ECOLE COOPERATIVE PRIM BOUVET COIGNIER	Association	1 100,00
65748	5	Subvention de fonctionnement	LE JOYEUX MOULINET	Association	560,00
65748	6	Subvention de fonctionnement	ANCIENS COMBATTANTS COIGNIERES	Association	800,00
65748	7	Subvention exceptionnelle Voyage	ANCIENS COMBATTANTS COIGNIERES	Association	1 500,00
65748	117	Projet journée Aquarium de Paris	ECOLE COOPERATIVE MAT PAGNOL	Association	1 000,00
65748	118	Projet violon CE1	ECOLE COOPERATIVE PRIMAIRE PAGNOL	Association	300,00
65748	8	Subvention de fonctionnement	SPORTI COLLEGE MARE AUX SAUL	Association	600,00
65748	10	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Association	2 800,00
65748	12	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION CERCLE DE YOGA COIGNIERES	Association	800,00
65748	13	Subvention de fonctionnement culture	COIGNIERES FOYER CLUB	Association	24 000,00
65748	14	Subvention de fonctionnement sport	COIGNIERES FOYER CLUB	Association	11 250,00
65748	15	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION TROUPE DU CRANE	Association	4 000,00
65748	85	Subvention de fonctionnement	LA VOIX EN SCENE	Association	1 000,00
65748	16	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION COMPAGNIE DES ARCHERS	Association	2 000,00
65748	119	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION VIVRE DEBOUT	Association	300,00
65748	18	Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB COIGNIERES	Association	9 000,00
65748	19	Subvention de fonctionnement	CLUB DE COURSE A PIED CAP	Association	1 400,00
65748	20	Subvention de fonctionnement	SELF DEFENSE ET COMBAT LIBRE DE	Association	4 000,00
65748	21	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION CLUB DES RETRAITES DE COIGNIERES	Association	5 000,00



Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	22	Subvention de fonctionnement	AMICALE DU PERSONNEL	Association	90 030,00
65748	23	Subvention de fonctionnement	AVECC	Association	1 000,00
65748	25	Subvention de fonctionnement	GYM DOUCE SANTE	Association	300,00
65748	90	Subvention de fonctionnement	COMITE DES FETES DE COIGNIERES	Association	680,00
65748	27	Subvention de fonctionnement	PORTE PLUME	Association	600,00
65748	91	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION HHN	Association	1 200,00
65748	28	Subvention de fonctionnement	AAPEC	Association	500,00
65748	29	Subvention de fonctionnement	API BOUVET	Association	500,00
65748	30	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE MATERNELLE BOUVET	Association	2 000,00
65748	31	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE MAT Pagnol	Association	1 500,00
65748	32	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE PRIM BOUVET COIGNIER	Association	4 600,00
65748	96	Subvention de fonctionnement	APEDEC CLUB DES ENTREPRISES	Association	4 000,00
65748	33	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE PRIMAIRE PAGNOL	Association	2 500,00
65748	34	Subvention projet faune sauvage	ECOLE COOPERATIVE PRIMAIRE PAGNOL	Association	1 500,00
65748	98	Subvention projet journée mer	ECOLE COOPERATIVE MAT Pagnol	Association	1 300,00
65748	36	Subvention de fonctionnement	MEDECINS BENEVOLES	Association	700,00
65748	38	Subvention de fonctionnement	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	1 000,00
65748	39	Subvention de fonctionnement	VIRADE DE L ESPOIR	Association	400,00
65748	41	Subvention de fonctionnement	RESTAURANTS DU COEUR RELAIS DU C	Association	500,00
65748	42	Subvention de fonctionnement	DEVELPT SOINS PALLIATIFS YVE	Association	300,00
65748	44	Subvention de fonctionnement	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	500,00
65748	45	Subvention de fonctionnement	UNAFAM 78	Association	250,00
65748	103	Subvention exceptionnelle	PORTE PLUME	Association	350,00
65748	104	Subvention de Fonctionnement	ASSOCIATION PIGEONS MESSAGERS	Association	500,00
65748	52	Subvention exceptionnelle projet autour de l'eau et éco citoyeneté	ECOLE COOPERATIVE MATERNELLE BOUVET	Association	1 000,00
65748	61	subvention de fonctionnement	LA P TITE RECRE	Association	1 300,00
65748	62	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION DES RESIDENTS DES ACACIAS	Association	1 000,00
65748	108	Subvention de fonctionnement	ELANCOEUR	Association	300,00
65748	109	Subvention exceptionnelle 15 ans du club	CLUB DE COURSE A PIED CAP	Association	500,00
65748	71	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION REPAR CAFE COIGNIERES	Association	950,00
65748	73	Subvention de fonctionnement	STUDIO DANSE COIGNIERES	Association	2 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	110	Subvention de fonctionnement	COIGNIERES CITY FOOTBALL CLUB	Association	4 000,00
65748	111	Subvention exceptionnelle	COIGNIERES CITY FOOTBALL CLUB	Association	16 000,00
65748	75	subvention	ASSOCIATION ALPHB SOUT TRAVA IMMIG COIGN	Association	500,00
65748	113	Subvention fonctionnement	AGT COMPTABLE COLLEGE	Département	3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		44,00	1,00	45,00	23,00	7,00	30,00
Adjoint administratif	C	4,00	1,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	12,00	0,00	12,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Collaborateur de cabinet	A B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	3,00	4,00	7,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		62,00	1,00	63,00	41,86	9,00	50,86
Adjoint technique	C	23,00	0,00	23,00	15,00	4,00	19,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	5,00	0,00	5,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Agent de maîtrise principal	C	17,00	1,00	18,00	16,86	0,00	16,86
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2026

Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	2,00
Technicien ppal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Attaché Ppal Conserv. Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		20,00	0,00	20,00	14,00	20,00	4,00	4,00	18,00
Adjoint d'animation	C	12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	3,00	3,00	12,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	1,00	1,00	3,00
Animateur principal 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Animateur principal 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		7,00	0,00	7,00	3,00	7,00	0,00	0,00	3,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Chef de service PM	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collaborateur de cabinet	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		134,00	2,00	136,00	82,86	136,00	20,00	20,00	102,86

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 078-217801687-20260429-20260429_06-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				687 900,00		
Adjoint administratif	C	ADM		26 650,00	A L 332-14	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		38 660,00	A L 332-8 2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		9 800,00	A L 332-14	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		30 200,00	A L 332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH		23 480,00	A L 332-8 2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH		26 500,00	A L 332-8 2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH		30 830,00	A L 332-8 2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH		29 350,00	A L 332-14	CDD
Adjoint technique ppal 2° ci	C	TECH		29 830,00	A L 332-14	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH		32 900,00	A L 332-8 2°	CDI
Animateur	B	ANIM		40 760,00	A L 332-8 2°	CDD
Attaché	A	ADM		54 650,00	A L 332-8 2°	CDI
Collaborateur de cabinet	B	ADM		39 180,00	A 333-1_333-10	CDD
Rédacteur	B	ADM		38 840,00	A L 332-8 2°	CDI
Rédacteur	B	ADM		49 130,00	A L 332-8 2°	CDI
Rédacteur	B	ADM		40 885,00	A L 332-8 2°	CDI
Rédacteur	B	ADM		32 640,00	A L 332-8 2°	CDI
Technicien	B	TECH		30 900,00	A L 332-14	CDD
Technicien	B	TECH		43 365,00	A L 332-8 2°	CDD
Technicien ppal 2ème classe	B	TECH		39 350,00	A L 332-8 2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				687 900,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.
 (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.

SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1* : Croisement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP.
- 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quota de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé à temps partiel.
- 326-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article 332-8.
- 326-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article 332-8.
- 326-352 : Mandats particuliers : recrutent les candidats ayant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 343-1-343-3 : Emplois particuliers : recrutent les candidats ayant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 333-1 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-5, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupe un emploi fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
IV	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
04/08/2023 - CRECHE ET MULTI ACCUEIL	CROIX ROUGE FRANCAISE COMITE	ASSOCIATION CROIX ROUGE FRANCAISE COMITE	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	160 000,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2024 - Fonctionnement	AMICALE DU PERSONNEL COIGNIERES FOYER CLUB CCAS	AMICALE DU PERSONNEL COIGNIERES FOYER CLUB CENTRE CCAS	Association Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	90 030,00 35 250,00 690 000,00
01/09/2025 - Subvention de fonctionnement				
01/01/2026 -				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public	CCAS	01/01/1987			non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-422 072,67	-422 072,67
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	890 994,86	890 994,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	468 922,19	468 922,19

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	468 922,19	468 922,19
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	468 922,19	468 922,19

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	213 685,00	213 685,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 982 601,12	2 982 601,12
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 768 916,12	2 768 916,12

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		213 685,00	213 685,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		197 500,00	197 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	197 500,00	197 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		16 185,00	16 185,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	380,00	380,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	15 805,00	15 805,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 982 601,12	III 2 982 601,12
Ressources propres externes de l'année (a)		664 700,00	664 700,00
10222	FCTVA	579 700,00	579 700,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	85 000,00	85 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 317 901,12	2 317 901,12
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 335,60	1 335,60
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 406,53	7 406,53
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 405,72	1 405,72
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 428,92	2 428,92
281321	Immeubles de rapport	155 439,87	155 439,87
281351	Bâtiments publics	246,39	246,39
28138	Autres constructions	192,36	192,36
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	59 463,42	59 463,42
281533	Réseaux câblés	1 602,01	1 602,01
281534	Réseaux d'électrification	16 518,63	16 518,63
281538	Autres réseaux	1 010,11	1 010,11
2815731	Matériel roulant	3 600,40	3 600,40
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	12 122,62	12 122,62
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	6 154,05	6 154,05
28181	Installations générales, aménagt divers	4 735,63	4 735,63
281828	Autres matériels de transport	54 575,49	54 575,49
281831	Matériel informatique scolaire	3 855,20	3 855,20
281838	Autre matériel informatique	39 417,89	39 417,89
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 460,91	5 460,91
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 136,22	16 136,22
28188	Autres immo. corporelles	108 472,15	108 472,15
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
4817	Indemnités de renégociation de la dette	69 560,00	69 560,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	451 500,00	451 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 295 261,00	1 295 261,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	20 335 000,00	2,31	24,24	0,00	4 929 204,00	68,93	
TFPNB	55 200,00	0,83	72,82	0,00	40 197,00	0,84	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	376 900,00	-1,61	8,62	0,00	32 489,00	-1,61	
TOTAL	20 767 100,00	2,23			5 001 890,00	67,25	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 23

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/04/2026

Présenté par Le Maire (1),
A Coignières, le 28/04/2026

Le Maire,
Didier Fischer
Maire de la CA de SQy

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), 1ère session Ordinaire
A Coignières, le 28/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BEL James	
BOUMENJEL Medhi	
DEBEAUSSE Sandrine	Absente
DJOURMER Aurore	
FISCHER Didier	
GARCIA Véronique	
GERVAIS Nathalie	
GIRARD Xavier	Port'GIRARD
HUN Chanrotana	Port'GIRARD
Ingrid VASSEUR	Absente
JUAN Catherine	
KANE Abdoul	
KRIMAT Salah	
LAJILI Wouassim	
LONGUEPEE Aimé	
LONGUEPEE Cyril	
LORENZO Jean	
Lionel LOURDIN	
M ^l TIR Rahma	



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

MOKHTARI Mohamed	
MONTARDIER Marc	
MOUTTOU Eve	
PETAUTON Maxime	
PIFFARELLY Sophie	
RACHET Olivier	
RENAUT Christine	
ZENATI Leïla	

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Coignières, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.